# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien ............ $12 } payable d'avance
De trois fois par semaine .. $10 }


*POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS,*
## HENRY CLAY,
DU KENTUCKY
Soumis à la décision d'une Convention Nationale


*NOUVELLE-ORLEANS:*
VENDREDI MATIN, 16 AOUT 1839.


### A NOS ABONNES.

Nous sommes encore une fois obligés de réduire momentanément la dimension de notre feuille, à cause de [redacted] grandeur du format de l'Abeille, nous sommes obligés de faire venir de New-York la quantité qui nous est nécessaire. La rareté des communications par mer, à cette époque, et les traversées extraordinairement longues par suite des calmes qui règnent dans cette saison, sont des circonstances que nous soumettons avec confiance à l'appréciation bienveillante de nos abonnés en réclamant leur indulgence pour quelques jours.

Si, conformément à l'usage, nous n'avions publié que trois fois par semaine depuis le commencement de la morte saison, notre approvisionnement de papier eut été plus que suffisant; mais nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour satisfaire nos abonnés, et nous *espérons* que, par réciprocité, ils accueilleront favorablement nos excuses.

### LES NEGOCIANS ET L'ADMINISTRATION.

Le *Globe* de Washington, organe officiel de l'Administration, s'étonne de voir les commerçans en général, enrégimentés sous les bannières de l'opposition. Nous lui laisserions exhaler sans interruption son étonnement de commande, s'il ne dénaturait en même temps des faits avérés pour essayer de prouver, à sa manière, que les négocians n'ont jamais eu à se plaindre du Gouvernement; mais comme ses interrogations captieuses et ses allégations mensongères pourraient peut-être trouver quelques esprits crédules, nous croyons devoir relever ses *inexactitudes officielles*.

Et d'abord il nous faut prendre acte de la déclaration qu'il fait "que l'administration considère les intérêts de l'agriculture comme les premiers et les plus importants du pays, auxquels doivent être subordonnés tous les autres intérêts.

Que beaucoup d'hommes honorables recherchent encore avec gravité si l'agriculture n'est pas plus utile que les manufactures et si celles-ci sont plus ou moins utiles que le commerce, cela se conçoit, parce que la science qui traite de la nature des richesses, de leur formation et de leur distribution dans la société, est encore trop récente pour avoir pû pénétrer si tôt dans les masses, mais que l'organe officiel du gouvernement d'un grand peuple tombe dans la même erreur, c'est ce qui est à peine croyable.

Le cercle de l'industrie s'est beaucoup agrandi depuis quelque temps et l'on ne voit plus maintenant qu'une subdivision là où on trouvait autrefois des classes distinctes. Ainsi, au lieu de considérer l'agriculture et le commerce comme deux choses différentes, on reconnait qu'il n'y a là qu'une subdivision, ou la désignation de deux branches de l'industrie, car on dit aujourd'hui, avec raison, l'industrie agricole et l'industrie commerciale ou manufacturière. En effet, exploiter un champ, une fabrique ou un capital, cela ne revient-il pas toujours au même au fond, puisque, dans tous ces cas, il s'agit également de produire des valeurs avec des valeurs?

On ne saurait donc dire, en thèse générale, que le gouvernement doit favoriser une branche d'industrie quelconque, au détriment d'une autre, parce qu'elles se prêtent un mutuel appui, que l'une ne peut guère prospérer sans l'autre et que s'il vient à s'établir une prépondérance en faveur de l'une d'elles, [en supposant toujours qu'il y ait liberté complette d'action], cette prépondérance est amenée par la force même des choses, indépendamment de toute protection du pouvoir.

Et la préférence que le *Globe* dit avoir été accordée à l'industrie agricole équivaudrait donc bien réellement à une hostilité contre l'industrie commerciale, si cette assertion du journal officiel était fondée. Mais franchement nous ne voyons pas en quoi l'administration a favorisé, ou même cherché à favoriser l'agriculture, et nous nous réservons de prouver, dans un prochain article, que loin d'avoir jamais favorisé les intérêts agricoles, comme le prétend le *Globe*, elle les a au contraire sacrifiés à des rêves creux et aux exigences mesquines de l'esprit de coterie.

Le *Globe* demande en quoi l'administration a nui aux intérêts du commerce. Il faut avoir en vérité une bien forte dose d'assurance pour oser faire sérieusement une pareille question, mais puisque la question est posée nous nous chargeons d'y répondre.

L'administration a sacrifié non seulement les intérêts du commerce, mais encore ceux de l'agriculture, 1° en détruisant la banque des Etats-Unis; 2° en recommandant à ses banques favorites, dépositaires des dépôts du gouvernement, *de prêter libéralement*; 3° en faisant passer le *gold bill* qui a eu pour effet de forcer l'importation de l'or et par suite de provoquer l'hostilité de la Banque d'Angleterre contre notre commerce, 4° en défendant aux receveurs des bureaux des terres de recevoir du papier de banque, 5° enfin, en produisant par leurs fatales *expériences* la crise de 1837 qui dure encore.

L'administration s'est mise en hostilité avec le commerce, et avec le pays tout entier, et proscrivant le crédit et en proclamant le principe que *celui-là doit faillir qui fait affaire avec un capital emprunté.*

L'administration a sacrifié les intérêts du commerce et ceux du pays, en cherchant à ruiner toutes les banques et en détruisant ce qu'il y a de plus indispensable à la prospérité publique, la confiance.

L'administration a sacrifié les intérêts du commerce, et ceux du pays tout entier, en refusant de prendre du papier de banque pendant la suspension: refus qui a fait éprouver des pertes énormes non seulement au commerce mais encore aux consommateurs, qui ont dû payer une prime de 10 à 25 0/0 sur toutes les sommes dûes au gouvernement.

Ainsi il est prouvé par des faits irrécusables que l'administration a constamment agi contre les intérêts du pays en général et contre ceux du commerce en particulier, qu'il n'est donc point étonnant que le commerce en masse repousse l'administration, surtout lorsqu'il devient chaque jour plus évident que cette administration s'obstine à faire prévaloir l'odieux projet de la *sous trésorerie* qui porterait infailliblement au crédit un coup décisif.

Et qu'on ne s'y méprenne pas, cette hostilité des commerçants envers l'administration est un fait grave, car cette classe, remarquable par son intelligence autant que par sa modération, ne se jette jamais dans l'arène politique que lorsqu'il lui est démontré que la marche du pouvoir compromet les intérêts matériels de la société.

Nous ferons remarquer en terminant qu'il est inexact de dire, comme le fait le *Globe*, que la modification du tarif, qui a eu lieu en 1833, ait été dûe au parti de l'administration, puisqu'il est avéré que Van Buren et ses conseillers ont soutenu, au contraire, de leur parole et de leur vote, le système protecteur du tarif et que la modification à laquelle on fait allusion est dûe au plus grand adversaire politique du parti de l'administration, Henry Clay.

Hier soir a eu lieu l'élection d'un alderman du 2e district de la Première Municipalité, en remplacement de M. E J. Forstall, démissionnaire. M. Dansau a obtenu 27 voix et M. Jerome Bayon 2.

Le bateau à vapeur Ganges de Vicksburg, arrivé hier soir, avait à bord 7 balles de coton de la nouvelle récolte.

Le juge Hitchcock, l'un des candidats whigs à la législature, qui avait été élu dans le comté de Mobile, est mort dans la ville de ce nom, il y a quelques jours, d'une maladie que l'on dit être la fièvre jaune. La perte de Mr. Hitchcock a été vivement sentie par les habitants du comté de Mobile.

Mr. Framery d'Ambrecq, ancien consul général de France aux Etats Unis, vient de mourir à Paris.

Un navire arrivé de Nassau rapporte que les affaires étaient calmes dans les îles de Bahama et que l'argent surtout y est très rare.

Le bureau de santé de la Mobile a déclaré dans son rapport trois cas de fièvre jaune.

Les journaux de la Mobile du 14 annoncent l'élection du général Crabb, candidat whig pour le congrès dans le comté du centre, à une majorité de 100 voix.

### ELECTIONS.

Alabama. — Nous trouvons dans les journaux de la Mobile des retours des élections d'une partie de cet Etat. Dellett, candidat whig pour le congrès, a eu dans le 5ème district 395 voix de majorité sur Murphy, le candidat loco-foco. Ce district était représenté au congrès par F S. Lyon, conservatif démocrate.

Dans le district du centre, Crabb, candidat whig pour le congrès, a obtenu dans les comtés de Perry, Bebb, Sumpter, Guene et Tuscaloosa 4314 voix et Ellis, son adversaire, 3754. Il y a encore comtés, qui font partie de ce district, dont n'a pas eu de retours; tout porte à croire cependant que Crabb sera [redacted]is du district qui était représenté [redacted]sion du congrès, par David Hub[redacted]pposé M. Ligon. Dans les districts de Dixon et de Chapman, deux loco-focos ont été élus. La délégation congressionnelle sera probablement composée de 2 whigs et 3 démocrates et peut-être même de trois whigs.

Dans la législature, les whigs ont jusqu'à présent une majorité de dix ou douze voix.

### CAROLINE DU NORD.

Nous avons reçu par la voie de Charleston des retours de plusieurs districts congressionnels; jusqu'à présent les deux partis ont conservé à peu près leur position respective. M. Stanly a été élu par les whigs et de leur côté les loco-focos ont réussi à nommer Shepard, Bynum et Hawkings, leurs candidats.

Dans le district représenté au congrès dans la dernière session, par M. Sawyer, whig rénégat, les comtés de Currituck et de Gamden ont donné une majorité à ce dernier d'environ quatre-vingts voix; le candidat whig court de fortes chances d'être élu par les autres comtés de ce district.

### TENNESSEE.

On n'a encore des retours des élections pour le gouverneur que de 23 comtés; ces retours donnent les résultats suivants:

| Comtés | Cannon,—whig | Polk, locofoco. |
|---|---|---|
| Davidson, | 1744 maj. | 1507 maj. |
| Wilson, | 1162 | |
| Williamson, | 835 | |
| Rutherford | —— | 75 |
| Sumner | 632 | 1928 |
| Robertson, | 400 maj. | |
| Dickson, | | 280 maj. |
| Montgomery, | 100 maj. | |
| Bedford, | | 500 maj. |
| Maury, | | 981 maj. |
| Franklin, | | 1091 maj. |
| Lincoln, | | 1851 maj. |
| Giles, | | 334 maj. |
| Lawrence, | 121 maj. | |
| White, | 609 maj. | |
| Hickman, | | 838 maj. |
| Warren, | | 1810 maj. |
| Wayne, | 402 maj. | |
| Smith, | 1509 maj. | |
| Jackson, | 500 maj. | |
| Knox, | 1610 | 464 |
| Roane, | 943 | 575 |
| Overton, | | 673 maj. |
| | 10,558 | 12,907 |
| Maj. de Polk. | 2349 | |
| | 12,907 | |

Ainsi qu'on le voit, le candidat démocrate a jusqu'à présent une assez forte majorité: mais elle n'est pas suffisante encore pour que l'on puisse dire certaine l'élection de Mr. Polk, car les comtés dont nous venons de donner les résultats des votes, ne forment à peu près que la moitié de l'Etat.

Aux derniers avis que nous avons reçus la délégation congressionnelle se composait comme suit:

| Whigs. | Locofocos. |
|---|---|
| John Bell, | H. M. Waterson. |
| M. Gentry, | C. Johnson. |
| Crockett, | Hopkins L. Turney. |
| Williams, | A. N. Brown. |
| Campbell. | |

L'élection de Turney et de Brown est donnée comme positive bien que l'on n'ait pas eu de leurs districts des retours officiels. Il est probable que la délégation se composera de huit whigs et de cinq loco-focos.

### HAVANE.

Nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 2 du courant, mais ils ne contiennent rien d'intéressant en politique.

INCENDIE A LA HAVANE.

Le 27 juillet, à 11 heures et demie du soir, il s'est déclaré un incendie à la Havane dans une boutique faisant l'encoignure des rues Amistad et Neptuno. La rupture d'une pipe d'eau de vie a occasionné cet accident, qui aurait pu devenir désastreux, si le zèle des pompiers n'avait enfin maîtrisé l'incendie. Néanmoins il y a eu une dixaine de maisons détruites et cinq ou six au plus maltraitées.

EXPORTATIONS.—Il a été exporté de la Havane du 1er janvier au 20 juillet 1839: 240,565 caisses de sucre, 98,870 arrobes de café, 38,482 boucauts de melasse, 1,545 tierçons de miel, 16,622 arrobes de cire 2125 pipes de tafia, 90228 milliers de cigares, 31,271 arrobes de tabac en feuille.

MATANZAS

EXPORTATIONS—Il a été exporté du port de Matanzas du 1er janvier au 20 juillet 1839, 151474 caisses de sucre, 155,041 arrobes de café et 48,981 arrobes melasse.

Le relevé officiel des morts dans les hôpitaux de la Havane pendant le mois de juin, monte à 459.

LONGEVITE: la gazette de la Jamaïque, en annonçant la mort de Leticia Cox, sur l'habitation Bybrooks, dit que cette femme a été considérée par plusieurs générations comme la plus âgée de l'île. Il paraitrait, d'après la gazette de la Jamaïque, qu'elle était déjà femme faite lors du grand tremblement de terre de 1692 qui détruisit Port Royal; et en supposant qu'elle n'eût eu alors que 14 ans, elle se trouverait avoir été âgée, à sa mort, de 161 ans.

Il y a seulement dix-huit mois qu'une *négresse*, du même quartier et de la même île mourut à l'âge de 140 ans.

### DEFAITE DE BRADDOCK.

Nous traduisons le morceau suivant du *National Intelligencer*, que ce journal a publié sous la forme d'un communiqué.—

En janvier 1824, je rencontrai James Ross, de la Pennsylvanie occidentale, que je connaissais depuis mon enfance. Tandis que nous nous reportions ensemble vers le passé, la défaite de Braddock nous vint à l'esprit; Ross me dit qu'il pourrait me raconter là dessus ce qu'il avait entendu dire par le père de ce pays (Washington) et il commença ainsi:

"Dans cette partie de l'art de la guerre qui consiste à surveiller un ennemi, disait le général Washington, les Indiens excellent et l'armée commandée par Braddock était surveillée avec soin par quelques espions indiens et quelques soldats français, qui s'étaient faits aux manières indiennes. Indépendamment des indiens, il n'y avait dans le fort du Quesne, à cette époque, aucune force qui put, avec quelque chance de succès, arrêter la marche des anglais et des Provinciaux; et le commandant français du fort avait fait sentir la nécessité de battre en retraite ou de se rendre. Par on ne sait quelle circonstance, il y avait à ce moment, aux environs du fort, quatre ou cinq cents guerriers indiens. Un officier d'un grade inférieur de la garnison française soutint fortement que, pour l'honneur des armes françaises, on devait faire au moins quelque résistance. Cet officier consulta les indiens, qui s'offrirent comme volontaires au nombre de quatre cents. Ce fut cependant avec peine qu'il obtint du commandant la permission de marcher jusqu'à une certaine distance, avec les soldats français qui voudraient le suivre dans cette entreprise périlleuse. Parmi ces derniers trente s'offrirent pour accompagner le jeune héros, qui, avec quatre cent trente hommes, s'avança à la rencontre d'une armée trois fois plus forte que la sienne.

"En même temps, toutes les remontrances qu'avaient faites à Braddock les officiers coloniaux et Washington lui-même avaient été dédaignées et décidé à tout détruire, il s'avança aussi loin que l'ennemi le voulût. Enfin il tomba dans un piège qui lui avait été tendu; lui-même fut tué, et la moitié de son armée resta sur le champ de bataille.

Lorsque le commandant du fort du Quesne apprit cette nouvelle, il ne put modérer ses transports de joie, le jeune officier fut reçu à bras ouverts, comblé des honneurs les plus extravagants et envoyé peu de jours après pour annoncer cette victoire au gouverneur général du Canada. Mais, chose étrange, ces dépêches contenaient contre le jeune officier une accusation de concussion, comme officier payeur et n'être suspect d'autres délits; il fut mis en jugement cassé à perpète. Les choses en restèrent là jusqu'à la guerre de la révolution. Un jour, la défaite de Braddock étant venue en conversation entre le général Washington et le marquis de Lafayette, celui-ci apprit de Washington les détails que je viens de donner. Lafayette fut très étonné de ce récit; et il résolut de faire tout en son pouvoir pour réparer ce qu'il appelait un acte national d'injustice et de cruauté. A son retour en Europe, après maintes recherches il découvrit l'officier français à qui l'on devait la défaite de Braddock, dans un état de misère extrême. L'affaire fut soumise au gouvernement français qui, sur la preuve de la vérité des faits allégués par Lafayette, rétablit l'officier disgracié dans son grade et le récompensa dignement."

"Je ne me rapèle pas exactement des paroles de Mr Ross, et il n'a pas prétendu lui même me donner verbalement les expressions du général Washington' mais, pour ce qui est des faits généraux, leur vérité ne saurait être révoquée en doute; le fait suivant en est encore une preuve. Quand je vins avec mes parents dans le voisinage, le bruit populaire était que Braddock avait été tué par un nommé Faussett Treize ans après cette époque, je rencontrai Thomas Faussett dans le comté de Fayette; il était dans sa 70ème. année. Je lui demandai s'il avait réellement tué Braddock, "oui, me dit-il, je l'ai tué." Du reste je n'ai jamais vu personne dans ma jeunesse qui ait douté que Fausset ait tué le général Braddock dans le combat dont je viens de vous parler, et encore moins personne qui l'en ait blâmé.

### LES CONTREBANDIERS ESPAGNOLS.

Un combat remarquable par son féroce acharnement a eu lieu récemment sur les côtes méridionales de l'Espagne, entre une felouque de la douane et une felouque de contrebandiers. En voici les détails:

Dans l'après midi du 27 juin dernier, la *Conception* sortit de la baie d'Algésiras, et quitta son poste d'observation, sous les ordres de son capitaine, don Francisco Llorca, pour se rendre à Malaga, avec des dépêches et de l'argent destinés au commandant du brick-goëlette l'*Isabelle* II, qui devait aller faire le blocus de Melilla. Dès que la *Conception* eût doublé la pointe d'Europe, à la faveur d'un vent d'ouest, elle se mit en devoir de suivre la côte en la visitant. Ce bâtiment garde-côte poursuivait sa route, lorsque, vers les dix heures du soir, à la hauteur d'Estepona, il aperçut à très peu de distance un bâtiment qui lui tira aussitôt un coup de canon, et s'approcha si près de son bord que les beaupriés des deux navires se touchèrent.

Dans cette circonstance, le capitaine Llorca disposa son équipage pour aborder le contrebandier; il commanda le feu: un combat sanglant s'engagea entre les deux navires et dura près de deux heures. Quoique le capitaine de la *Conception* eût fait lancer une certaine quantité des pots à feu à bord du contrebandier il ne put parvenir à le prendre, à raison de la supériorité de l'équipage et de l'artillerie de ce dernier. Le feu du contrebandier devint meurtrier: le lieutenant du garde-côte fut lancé à l'eau, presque coupé en deux par un boulet ramé; le capitaine reçut, outre d'autres bless ires, une balle dans le bras gauche, et six matelots furent blessés et brûlés par les fusées et les pièces d'artifice que le bâtiment ennemi vomissait.

L'équipage était découragé par les pertes survenues à bord, et le capitaine, voyant que tout son monde allait être victime de la prolongation du combat, fit cesser le feu; mais les ennemis alors redoublèrent d'efforts, abordèrent la *Conception* et, en vrais pirates, la commencèrent à maltraiter tout l'équipage, sans en excepter les blessés, en s'acharnant comme des bêtes féroces sur des gens sans défense, afin de les achever. Comme la majeure partie de l'équipage s'était réfugiée sous le pont dès qu'elle avait vu l'abordage, les agresseurs jetèrent des pièces d'artifice dans l'entrepont, et fermèrent les écoutilles de manière à ce que tous ceux qui s'y étaient réfugiés périssent étouffés. Puis ils s'emparèrent d'une somme de 4000 réaux que le capitaine portait au chef de l'escadrille, de la caisse d'armes; et, après avoir encloué la pièce de douze et celle de huit, ils les jetèrent à l'eau. Non contens de cela, ils coupèrent les agrès du grand mât, déchirèrent les voiles en mille pièces; et abandonnèrent enfin le bâtiment dans un état tel qu'il ne pouvait plus naviguer sans les plus grands dangers.

Après leur départ, le capitaine Llorca fit aussitôt, malgré ses blessures, hisser le foc en éharpe, à la suite d'un long travail, exécuté au milieu des plaintes et des cris de douleur des blessés; il vira de bord vers la baie d'Algésiras, où il parvint à jeter l'ancre le lendemain matin. Le capitaine et les matelots y ont été secourus avec empressement; mais, malgré le zèle éclairé avec lequel les ressources de l'art lui ont été prodiguées, le capitaine Llorca n'a pu être sauvé; il a succombé à la suite de l'amputation du bras.

—Mme Georges Sand a passé à parsé à Tarascon elle a visité le château et l'église de Sainte-Marthe elle est descendue dans la chapelle souterraine où repose le tombeau de la sainte, et elle est restée longtemps agenouillée sur les marches de marbre, à contempler la statue pâle et froide, couchée sur son sépulcre. L'illustre auteur d'*Indiana*, de *Valentine* et de *Lélia*, sous le charme d'une méditation profonde, a observé dans tous leurs détails les divers caveaux sombres de l'église. Elle paraissait éprouver une vive impression à l'aspect de toutes ces pierres retentissantes et de ces statues vermoulues, illuminées seulement par la lueur vacillante d'un pâle flambeau. Son sourire était plein d'amertume et de mélancolie. Elle a remarqué particulièrement le bas-relief de la *Madeleine repentie*, située dans un des caveaux, à droite du sépulcre, et que l'on attribue à Puget. "Que c'est beau! que c'est admirable!" disait-elle avec enthousiasme.

Mme Georges Sand a parcouru ensuite l'église haute pour admirer les belles toiles de Vient, de Venloo et de Pierre Parocel; elle a voulu voir aussi la *Tarasque*, et elle a beaucoup ri à l'aspect du monstre. Elle a manifesté, à cette occasion, le plaisir qu'elle aurait eu d'assister aux fêtes de la *Tarasque* qui viennent d'avoir lieu.—*Journal du Havre.*

—On cite, au sujet de la prodigieuse facilité de M Thiers à se former une idée et une opinion sur des questions qu'il ne connaissait pas le matin, un mot dit à la cour, M. Desages, un des hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, se trouvait aux Tuileries. "Quel est l'homme, lui demanda-t-on, qui connait le mieux la question d'Orient?—C'est, sans contredit, M. de Bois le Comte, il l'a étudiée sur les lieux pendant plusieurs années. Il est vrai que M. Thiers, quand il a causé pendant dix minutes avec lui, la connaîtra beaucoup mieux encore."

## COMMERCIAL.

### MARCHÉ DE LA NELLE. ORLEANS.

16 Août 1839.

Les affaires continuent à être tout à fait inactives. Il s'est vendu quelques faibles parties de coton à une baisse d'environ 2 cents sur les prix antérieurs à l'arrivée du Great Western. Ces ventes sont trop peu importantes pour fixer le prix du marché, nous laissons donc exister nos cotes. Il ne s'est rien fait en tabac. Les provisions sont sans aucun changement. La farine est calme à $6 50 cts. Les détenteurs demandent davantage. Whiskey 44 et 46.

### PRIX-COURANT DE LA HAVANE,

*Mardi*, 16 *Juil.* 1839.

| PROVISIONS | QT | $ | RS | $ | RS | REMARQUES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bière légère et forte | dou | 3 | .. | 3 | 4 | |
| Haricots blancs | bar | 8 | .. | 6 | .. | |
| Bœuf No 1 & 2 Prime et Mess | bar | 14 | .. | 2 | .. | |
| N York & Boston | at | .. | 11 | 16 | .. | |
| Fumé | do | 12 | .. | 13 | .. | |
| Beurre américain jaune | qtl | 14 | .. | 16 | 4 | |
| d'Europe | do | 2 | .. | 24 | .. | |
| Chandelles moulées | do | 16 | .. | 17 | 4 | |
| Blanc de Baleine | do | 46 | .. | 51 | .. | |
| Fromage américain | do | 12 | .. | 15 | .. | |
| Allemand | do | 17 | 4 | .. | .. | |
| Morue 50 liv. | boit | 2 | 4 | .. | .. | |
| En boucaud | qtl | 5 | .. | 5 | 4 | |
| Maïs en grain | bar | 4 | .. | 5 | .. | |
| Farine de Philadelphie et B.lt. | do | 17 | .. | .. | .. | |
| N Orleans | do | 16 | | .. | .. | |
| Jambons d'Europe | do | 16 | .. | 20 | .. | |
| Américain de l'est | qtl | 12 | .. | 16 | .. | |
| N-Orléans | do | 12 | .. | 16 | .. | |
| Macquereaux No 3 | do | 4 | .. | 5 | .. | |
| Huile française | ar | 3 | 4 | 4 | 2 | |
| Espagnole | bar | 1 | 4 | 1 | 6 | |
| Porc en masse de l'est et mess | bar | 16 | .. | 26 | .. | |
| N-Orleans | do | 16 | .. | 26 | .. | |
| Désossé | do | 24 | .. | 25 | .. | |
| Do en boites | - | 12 | .. | 14 | .. | |
| Porter de Londres | dou | 3 | 4 | .. | .. | |
| Pommes de terre | bar | 4 | 4 | 5 | | |
| Raisins de Malaga | boit | 1 | 4 | 1 | 6 | |
| Riz | qtl | 7 | 1 | 7 | 4 | |
| Savon Castille | liv | 6 | 4 | .. | .. | |
| Jaune | qtl | 9 | 4 | .. | .. | |
| Tabac du Kentucky en boucaud | do | 6 | 4 | 6 | 4 | |
| Thé de gunpowder | liv | .. | 7 | .. | 7 | |
| Vermicelle de Cadiz et Genoa | qtl | 8 | 4 | 10 | 6 | |
| **ESPRITS & VINS** | | | | | | |
| Cognac | gal | 1 | .. | 1 | 3 | |
| Genievre de Hollande | dou | 1 | 7 | 2 | 4 | |
| d'Allemagne | do | 1 | 1 | 2 | 6 | |
| Ditto Dutch en pipes | gal | .. | 4 | .. | .. | |
| Eau-de-vie Espagnole blanc | pipe | 30 | .. | 31 | 4 | |
| Teneriffe en damejeannes | dam | 3 | 4 | .. | .. | |
| Vin de Bordeaux | bout | 21 | .. | 24 | .. | |
| en boites | do | 2 | 1 | 3 | 4 | |
| Marseilles | br | 15 | .. | .. | .. | |
| Vin de Catalogne | pipe | 34 | .. | .. | .. | |
| Champagne | dou | 8 | .. | 17 | .. | |
| **EXPORTATIONS** | | | | | | |
| Aguardiente ou tafia | pipe | 25 | .. | 27 | .. | |
| Cochenille en dépot | ar | 32 | .. | 36 | .. | |
| Café 1re qualité | qtl | .. | .. | .. | .. | |
| 2me et 3me do | do | 6 | | 4 | 11 | |
| Triage | do | 6 | 4 | 6 | .. | |
| Miel | gal | .. | .. | .. | .. | |
| Indigo en dépot | liv | .. | 9 | .. | 11 | |
| Bois de teintures, Campeche | qtl | 1 | 4 | 1 | 5 | |
| Melasse par barillets 5½ gal | bart | .. | 5 | .. | .. | |
| Sucre assortis { blanc / brun } | ar | 8 | 12 | 9 | 13 | |
| blanc seul | do | .. | 12 | .. | 13 | |
| brun seul | do | .. | 7½ | .. | 8½ | |
| jaune | do | .. | 8½ | .. | 9 | |
| Cigares | mil | 8 | .. | 25 | .. | |
| Tabac des Iles sous le vent | | 16 | .. | 24 | .. | |
| Cire blanche | ar | 9 | 4 | 9 | 6 | |
| jaune | do | 7 | 2 | 7 | 6 | |
| Salsepareille de Hond en dépo | qtl | 22 | .. | 23 | .. | |

### CHANGES.

Sur Londres ........................ 12 à 13½ prime.
Sur les Etats-Unis ................... pair à 1½ d'esc.
Espagne .............................. 7 @ 9 prime.
Paris .................................. pair à 1 prime

### FRET

Baltique ...........................
Hambourg & Brême ............ }
Grande Bretagne ................ } £2 10 @ £2 15
Cowes et un marché .......... }
France ................................... 75 fs. par ton.
Méditerranée ..................... £3 10 @ £3
Etats-Unis 1 à 1½ par boite de sucre, ½ à ¾ cent par livre de café 3½ à $3 par boucaud de Melasse.

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.*

EXPEDIES.

Goel. Swan, Trainer, Mobile. capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Hudson, Heaton, des Passes, ayant mis en mer la barque esp. Yndustria et le brick ain Charles—il a amené dans le port le navire Auburn, bricks Christiana et Sallador, goels. Creole Rolla, Lilia et le sloop Marshall. Laissé la Balize le 12 courant, à 4 heures p.m; deux goëlettes en vue, et le brick Fame à l'ancre à la passe N. E.

Navire Auburn, Cornell, en 35 jours de New York, à P. Laidlaw.

Brick Christiana, Ballard, en 49 jours de Bath, Me au capitaine.

Brick Esp. Saltador, Miravert, en 68 de Malaga, à J. Robert & co.

Goel. Rolla, Paxton, de Nassau, N. P. (2 août) à J W Zacharie & co

Goel. Lelia, George, de Tampico, (2 août) à S Virca.

Goel. Creole, Cormier, de la Havane, (14 août) à R Groning & & co.

Sloop Marshall, Jenkins, de St. Marks, Fa. au capitaine.

Steamer Baton Rouge, Sellick, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.

Steamer Gangee, Scorling, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Caroline, Sutton, de la Mobile.

MEMORANDA.

Navire Panthea, de New York pour ce port était à la hauteur de Abaco le 1er. courant.

Brick Carrabou parti de Nassau pour ce port le 1er. courant.

PORT DE LA HAVANE.

Batimens en charge le 2 août.—Brick Vencedor, capit. Juan Felix Garay, pour la N. O.; goel. Hero, capitaine Delarue, pour la N. O.

En déchargement le 2 août, le trois mâts français Havre et Guadeloupe, capit. Pasquier.

En chargement le 1er. août—Le trois mâts français Henriqueta, capt. Carlos Lazzelo, pour Marseilles et Genève.

☞Pendant notre absence momentanée de cette ville, M. JOSEPH A. BEARD est notre agent autorisé pour la transaction de nos affaires.
16a Signé, W. C. TOMPKINS & co.

☞Pour Galveston, Texas—Le navire à vapeur paquebot COLOMBIA est maintenant prêt à recevoir du fret et partira vendredi le 16 courant à midi. Les passagers sont priés d'être à bord à l'heure ci-dessus et les chargeurs sont requis d'envoyer leurs reconnaissemens aujourd'hui.
15 a SMITH & VOORHEES, 35, Camp

☞ Pendant l'absence du soussigné M. CHAS. B. BATTELLE est notre agent autorisé.
CHAS. & E. BERNARD.
13 aout—1a

☞AVIS—Le bateau à vapeur METEOR, capit. Dunnica, pour St. Louis et Alton, partira positivement tel qu'annoncé dans l'avis.
14a GODFREY, LAWRIE & SMALL.

☞ L'agence des célèbres cuisines de Pierre se trouve à mon dépôt de bois, No. 208, rue Girod, où les ordres qui seront envoyés recevront une attention immédiate.

J'ai constamment en main une quantité du meilleur pin blanc de l'Est, très bien assorti, de l'épaisseur de 2 à 3-4 de pouces, ainsi que de mais et du foin, que je vendrai à bas prix pour du comptant et dont j'en ferai la livraison dans la ville.
16 août DAVID MOORUS.

COLLEGE DE VERSAILLES.

AVIS Le second examen trimestriel, retardé par le mauvais temps, aura lieu dimanche 18 août.
L'omnibus du collège partira de la place d'armes à huit heures 1-2. 16a—2

UN jeune homme, depuis quatre ans dans le pays, muni des meilleures recommandations et parlant français, espagnol et anglais, désirerait trouver une place de commis dans une maison de la ville ou de la campagne. S'adresser au bureau de cette feuille.
16 août

BANQUE DES AMELIORATIONS
Nouvelle-Orléans, 15 août 1839.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 25 courant, pour la construction de quatre Entresols dans les magasins situés rue Chartres, entre Toulouse et St. Louis. Le tout conformément aux plans et devis qui peuvent être examinés au bureau du caissier. Par ordre.
16 août L. BERNARD, caissier.

AVIS—Le soussigné étant chargé d'employer une somme de six ou sept mille piastres, dans l'achat d'une propriété franche d'hypothèque, d'un bon rapport et située dans le carré de la ville, recevra les propositions que l'on voudra bien lui faire.
16a—3 L. EYMA, 86, rue St Louis.

Lafitte Cliber contre ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge.—No. 10,880.—N'y ayant pas eu de délibération au bureau du notaire le 23e jour de mai 1838, comme il avait été ordonné par la cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de Amedée Ducatel, not. pub. mardi le 27e jour d'août courant, pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable, et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses propriétés sont suspendues. Par ordre de la cour
15 août—3 ARMAND PITOT, secrétaire.

A LOUER OU A VENDRE—Une maison et écurie, avec les fixtures nécessaires pour les affaires de marchand de lait, neuve et en bon ordre. L'étable peut contenir trente vaches. La location de cette maison est une des meilleures dans la seconde municipalité. Pour les conditions, &c., s'adresser au no. 79, rue Bourbon. 16 a—2ps

A LOUER pour le 1er septembre prochain—La maison haute avec magasin, située rue Toulouse no. 30, entre Levée et Chartres.
S'adresser à
16a R. BRUGIER, 9, rue St. Louis

EAUX DE VIES, VINS, BIERE ET PORTER DE LONDRES—50 demi pipes eau de vie des docks de Londres, 4me. preuve; 10 demi do et quarts barriques vin de Madère du Sud; 50 caisses vin de Sherry de Londres, 3 doz. chaque, 70 barriques porter de Londres et brown stout, 60 barriques bière pâle de Londres, en bouteille de pinte et chopines, en magasin et à vendre par
16 a GEO. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

LES soussignés offrent en vente en débarquement du brick Salvador: 350 qr. barriques et 16 pipes vin rouge; 15 barils amendes; 15 surons amendes à coque molle, 100 barillets olives; 45 surons figues; 94 boites et demi-boites raisins; 450 jarres huile d'olive oranges et citrons en boites. J. ROBERTS & Co.
16 août 47, rue Bienville.

CORDE et Toile d'emballage de Dundee et Feelle—700 rouleaux corde de lin du Missouri, 800 do do du Kentucky; 5000 balles ficelle, 200 pièces grosse toile de Dundee, en magasin et à vendre à des conditions raisonnables par
16 a G. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

WHISKEY RECTIFIE, &c—290 barils whiskey rectifié supérieur; 50 balles genièvre du Nord; 50 damejeannes vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par
16 a G. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

SEL—1500 boisseaux se des îles turques, en débarquement en bon état et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs. A. PARK,
16 a 85, Commune.

LAINE—20,000 livres laine de la Louisiane demandées et pour laquelle on donnera un bon prix. GEO. BUCHANAN & Co.
16 août 68, rue du Camp.

BŒUF—50 barils bœuf B. pour clôre une consignation, à vendre par M. MAHER,
16 a 16, Poydras.

FARINE—200 baril[redacted] et à vendre par
16 a

PORC—1000 barils p[redacted] par M. MAHER,
16 a 16, Poydras.

PORC pour plantation—400 barils de différentes qualités, à vendre par M. MAHER,
16 at 16, Poydras.

TRAITES sur Kentucky, à vendre par
16 a G. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

TRAITES sur Londres, à vendre par
17 a J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

MEDECINES NOUVELLES—Les soussignés reçoivent constamment un grand assortiment de drogues et médecines, qu'ils offrent en vente à des conditions raisonnables. JARVIS & ANDREWS,
15a Enc. Commune et Tchoupitoulas.

POIVRE, PIMENT, &c. — 130 sacs poivre de Sumatra, 88 do piment de la Jamaïque; 5 pipes genièvre de Hollande, à vendre par
15 a GEO. GREEN & BRO. 26, Camp.

FARINE—240 barils farine nouvelle, en débarquement et à vendre par
PIERCE, SHANNON & BRO.
15 a 57, Magasins.

PORC—150 barils porc mess, M. O., P. O. et prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
15 a 36, Poydras.

PLATS COTES—Quelques barriques, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
15 a 36, Poydras.

BŒUF du nord—30 barils bœuf mess, 30 demi do do, à vendre par R. H. WHITE,
15 a 40, Poydras.

MAIS—1300 boisseaux en débarquement et à vendre par ABRAHAM TRIER,
15 a 34, Gravier.

MANTAS de 4|4 pour le marché mexicain, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
15 a 26, Camp.

EAU DE SETTERS, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
15 a 50, Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par
15a KOHN DARON & co. 20 Bienville.

VOLTIGEURS.—ATT

Vous êtes prévenu que la Compagnie prendra les armes dimanche, 25 du courant, à 4 heures du matin, pour une revue d'inspection; vous voudrez en conséquence vous trouver au lieu ordinaire du rendez-vous de la compagnie en uniforme et en bonne tenue, pantalon blanc et habit bleu. Par ordre du capitaine,
1 a BALLIVET, sergent.

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE, sous l'autorité de l'Etat de la Louisiane et en vertu d'une loi approuvée le 6 mars 1828.

La première classe ou loterie sera positivement tirée avant le 1er janvier prochain.

Le public est respectueusement informé que les billets dans la première classe

DE CETTE GRANDE LOTERIE

sont maintenant offerts en vente par les soussignés, à leur bureau, à l'encoignure des rues Canal et Royale.

Pour les détails voir les affiches.

15a CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD

Est parti marron dans la nuit du 13 courant—Le nègre nommé ANDRA, âgé de 30 ans au moins, taille d'environ 5 pieds 2 à 3 pouces; il est roux, son nom est écrit sur son front et le mot marron lui croise la figure en grandes lettres. Dix piastres pour sa mise en geole.
Paroisse St. Bernard, le 13 août 1839.
15a—6 CELESTIN CHIAPELLO.

$40 DE RECOMPENSE—Parti marron les nègres TONEY et JOE ou JOSEPH.—Toney est âgé d'environ 35 ans, de la taille de 5 pieds et 8 pouces, très gros, parlant l'anglais seulement et est estropié au bras gauche.

JOE est âgé d'environ 19 ans, de la taille de 5 pieds et 7 pouces, maigre, parlant l'anglais seulement. La personne qui les logera dans une des geoles recevra la récompense ci-dessus, ou $20 pour l'un ou l'autre.
15a SIDDLE & STEWART, 257 Camp.

A VENDRE—Une belle BARROUCHE, très commode pour une famille, pour un ou deux chevaux, n'ayant servie que six fois; plusieurs bons et jolis chevaux pour cabriolets. S'adresser à R. Salaun, courtier, chemin du Bayou, ou à la Bourse St. Louis. 14 a—1a

LE soussigné vient de recevoir d'autres briques à feu de M. Delasize, et prévient ceux qui en ont besoin de s'adresser à lui de suite car étant en grande demande, elles seront bientôt parties.
15 a E. VARISTE WILTZ.

HAMECONS—6 caisses hameçons assortis;
Marbres—7 bques. contenant 25 m chaque;
Ardoises—5 caisses ardoises allemandes, diverses grandeurs;
Crayons pour charpentiers—1 caisse assorti;
Vin de Hock—200 caisses differentes marques;
Hock pétillant—150 caisses qualité supérieure,
en magasin et à vendre par
15 at F. C. GEORGEN & Co., 76, Chartres

MARCHANDISES DU PAYS ET DE RUSSIE—5 caisses imprimées pour deuil de Merrimack; 7 balles drills bleu; 20 do tissu écru; 90 do toile à draps de 4|4; 40 de duck du Nord; 500 rouleaux ravens léger, 150 do platnikoff do; 50 do duck impérial et toile à voile, à vendre par
15 ROBT. H. WHITE, 40, Poydras

CHANGEMENT de domicile—Lambert, Ber ier & Co. ont transporté leur magasin du no. 9, Nouvelle Levée sur la vieille Levée, à l'encoignure de la rue St. Louis, ce magasin était occupé avant par A. Maurin & Co. 10 a—5

DROGUERIES—En débarquement, un approvisionnement d'articles de ce genre.
Nota—Les marchands de la ville et de la campagne trouveront un assortiment toujours renouvelé par des importations constantes, à vendre en gros et en détail à la Pharmacie de P. CUSACHS,
10 a Rue St. Pierre no 5 face à la place d'Armes

PLATRE DE PARIS, Ciment hydraulique et poussière de marbre, récemment reçu factures de New-York et à vendre en bonne condition pour l'exportation, à l'encoignure des rues St. Charles et Commune, Hôtel de la Bourse, par
13at E. UNDERHILL.

ALLUMETTES—50 grosses belles allumettes se conservant bien dans tous les climats à vendre à l'encoignure des rues St. Charles et Commune, Hôtel de la Bourse; par
13 at E. UNDERHILL.

HARICOTS—50 barils haricots blancs, à vendre à l'encoignure des rues St Charles et Commune, Hôtel de la Bourse, par
13 at E. UNDERHILL.

AVIS—Conformément aux instructions reçues aujourd'hui du Maître de Poste général, la malle de l'Est par la voie de la Mobile, sera close à 9 heures du matin chaque jour à partir de cette date.
WM H. KERR,
13 aout Maître de Poste.

PHARMACIE.
VILLE DE LAFAYETTE.

CETTE Pharmacie, bien approvisionnée des meilleures DROGUES et MEDECINES reçu de France, Angleterre et du Nord, offre maintenant l'avantage d'un Laboratoire que le propriétaire a établi pour rendre ses services le plus utile au public, et où on exécutera avec soin les ordres dont on l'honorera.

Prescriptions remplies à toutes heures du jour et nuit. IGNACIO ROSSI, Phar Chimiste
Ville de Lafayette, 12 août 1839
13 a Rue de la Levée entre Joséphine et Adèle

ON peut prendre quelques pensionnaires au No. 68, rue Royale 12 août—1a

ON a besoin immédiatement d'une negresse pour faire la cuisine, s'adresser au No. 68, rue Royale. 12 août—1a

LE SOUSSIGNE prévient le public qu'ayant perdu un billet à son ordre tiré par L. Kirschleyer daté du 13 mars 1839 et échéant en tout mars 1840, déclare le dit billet de nulle valeur le paiement en ayant été fait. A. RIBET.
12 août—10f

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle Orleans.
E L ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.
J. I. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.
Nous sollicitons des consignations à nos maisons
J. I. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle Orléans.
E. L. ANDREWS, " Mobile.
12 août

GRAINES FRAICHES.

LE soussigné a reçu par le navire Mississippi de New-York un superbe lot de graines nouvelles pour la saison. WM DINN,
12 août 17 Commune.

EAU DE VIE.—Les soussignés ont constamment en magasin, des eaux-de-vie supérieures, de la marque Pellevoisin aîné & co, de la Rochelle, et ont reçu par le navire Richmond;

| | | | |
|---|---|---|---|
| 45 demi pipes | } | Eau de Vie Cognac, 4e preuve. | |
| 15 quarts do | } | | |
| 20 barils | } | | |
| 10 demi pipes | } | | |
| 15 quarts do | } | Do. | Champagne de 1830. |
| 15 barils | } | | |

Qu'ils offre[redacted]ndre,
BL[redacted]ARD, EIMER & Co,
12 août—10 [redacted] 26, rue Bienville.

ETABLISS[redacted]ICULTURE.

J. C. GALLA[redacted] des établissements royaux de [redacted] les Directeurs actuels, demeura[redacted] dans ce pays, prévient les propriétai[redacted]teurs de plantes d'ornement, que, le [redacted] en vente les produits de son établ[redacted] pôt est établi rue Condé, No. 81; le lo[redacted] convenables pour la conservation germin[redacted]es. J. C. Gallay tient en magasin des [redacted]

[redacted] 10 jt—6fe

MORUS MULTICAULIS.

LES soussignés contracteront avec les planteurs et autres pour la livraison en cette ville au mois de novembre prochain de 1 à 300,000 arbres ci-dessus, garantis bonne qualité, payables à la livraison, en espèces ou en coton au prix du marché.
12at GODFREY LAWRIE & SAMALL

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont en magasin et offrent en vente.
100 balles toile à draps écrue de 4-4, des manufactures de Great Western et Great Falls;
3 caisses toile à draps blanchie de 5 4; 6 balles toile à drap écrue superfine; 10 caisses drills bleu de Hamilton; 3 caisses mixture mexicaine; 1 do buckskin rayé; 20 balles toile à draps de Russie; 12 balles cotonnade do Lowell de 7-8, 4-4; 12 balles do do de 3 4 et 4-4; 5 caisses jeans; 2 do do à raies pour hardes de nègre; 3 balles linseys et kerseys de différentes qualités, 2 caisses mouchoirs de soie du Pongee.
12 août ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins.

A VENDRE—10,000 Briques anglaises à feu
100,000 briques à feu de Pensacole
500 barils chaux de Thomaston.
300 do. Ciment hydrantique
300 do. Plâtre de Paris
1000 do. Sable blanc et brun
500 do. Coquilles LOUIS DANSAC.
600 balles de Foin.
12a—6f 146 vieux Bassin.

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers champagne supérieur, de la marque de *, d'importation récente, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
12 août—10 26, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES.—50 balles couvertures 3 points, de la fabrique de Z. Gramier, en magasin et à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
12 août—10 26, rue Bienville.

COUVERTURES FRANCAISES.—Couvertures de 3 points, de diverses fabriques françaises, en magasin et à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
12 août—10 26, rue Bienville.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.

*Séance du 27 juillet 1839.*

Résolu qu'il sera construit une halle sur cette partie de terre située en face de la levée, entre les rues des Champs Elysées et Marigny, conformément au plan et au cahier de charges, faits par le voyer

Que le maire est autorisé à faire avis aux contracteurs pendant quinze jours, dans deux papiers publics de cette ville, afin d'obtenir des soumissions pour la construction de la dite halle.

Que le coût de la dite halle sera payé en bons de cette municipalité, à un et deux ans, avec intérêt à raison de six pour cent par an, à dater du jour de la livraison.

Signé CUVELLIER, recorder.
Approuvé le 29 juillet 1839.
C. GENOIS, maire.

Pour copie conforme,
THEARD Jr., secrétaire.

En vertu de la résolution ci dessus, avis est par le présent donné que, jusqu'au vendredi 23 du courant, il sera reçu au bureau de la mairie, des soumissions cachetées pour la construction d'une halle sur l'emplacement désigné dans la dite résolution, et conformément aux plans et devis déposés au bureau du recorder de la 3me. municipalité.

Nouvelle Orléans, le 7 août 1839.
9 a C. GENOIS, maire.

ON a besoin immédiatement d'un bon commis dans un magasin de marchandises sèches parlant le français. S'adresser par lettre à la boite No. 695, bureau de la Poste. L'on exige de bonnes recommandations. 8 at

CHANGEMENT de demeure—Goodman Levy & Co. ont transporté leur domicile du no. 58 au no. 21 rue de Chartres, entre Canal et Douane.
9 août—1m

$30 DE RECOMPENSE.

Est parti marron au mois de juillet de l'an née dernière le nègre africain NED, âgé de 48 à 50 ans, taille d'environ 5 pieds 5 pouces ayant le petit doigt ... à une main, très marqué de la petite ... un peu le français et l'anglais. Il a été aperçu plusieurs fois vendant des paniers à l'un des marchés de la 2ème municipalité, il se tient ordinairement de l'autre bord du fleuve.

Quiconque le livrera au soussigné ou le fera incarcérer dans une des prisons de cette ville, aura la susdite récompense. S'adresser à
A. CAPDEVIELLE,
9 at—10 rue Toulouse, entre Chartres et Levée

LE soussigné désireux de régler quelques affaires offre à vendre les esclaves suivants, savoir:

NOEL, nègre africain, âgé d'environ 50 ans, bon pour soigner un petit jardin.

ISAAC, nègre américain, âgé d'environ 50 ans, encore très robuste, tonnelier et charrettier.

MARY, femme d'Isaac, âgée d'environ 45 ans, cuisinière et un peu blanchisseuse.

MAJOR, nègre américain, âgé d'environ 38 ans, bon charrettier et s'entendant très bien à soigner les chevaux.

ELVIRE, mulâtresse, la femme de Major, âgée d'environ 30 ans, un peu cuisinière et domestique de maison, blanchisseuse et couturière.

BONAPARTE, nègre américain, âgé d'environ 30 ans, depuis son enfance dans le pays, charretier et domestique de maison.

GARCON, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, charretier.

FRANCISQUE, mulâtre créole, âgé d'environ 15 ans, domestique de maison, très actif et très intelligent.

SALLY, négresse américaine, âgée d'environ 30 ans, depuis long-temps dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse avec ses trois enfans.

MARTHA, fille de Sally, âgée d'environ 13 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.

MARY, fille de Sally, âgée d'environ 11 ans, domestique et gardienne d'enfans.

BILL ou WILLIAM, fils de Sally, âgé d'environ 7 ans.

MELITE, négresse américaine, depuis long-temps dans le pays, âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison.

MANETTE, griffonne, créole, âgée d'environ 22 ans, domestique de maison et cuisinière.

KITTY, mulâtresse, âgée d'environ 15 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans.

Tous ces esclaves sont des sujets parfaits, sont garantis de tous les vices et maladies prévus par la loi. Si d'ici au 25 du courant les dits esclaves ne sont pas vendus à l'amiable, ils seront criés à l'encan le dit jour par Dutillet.
9 août EVARISTE WILTZ

PEINTURES, Huile, &c. à vendre par le soussigné, en gros et en détail.
275 barillets peinture blanche,
50 do. chrome vert anglais,
20 barils huile de lin allemande,
15 do térébenthine, et un assortiment de rouge, bleu, jaune, &c.
1r août S. LATAPIE, 70, Vieille Levée

A LOUER—Un grand Lot de Terre, ayant 61 pieds de face sur 128 de profondeur, situé sur la rue Amour, un ilet au-dessous du rail road Pontchartrain, très propre pour un charretier ou pour une boutique de menuisier. Ce lot sera loué à bon marché à un bon locataire. S'adresser à
MUNFORD PERKS,
31 ... enc. Poydras et Tchoupitoulas

MR CINOT est prié de passer au magasin du soussigné pour retirer une caisse de marchandises venue par le Marengo du Havre
31 ... F. PERRET, 59, Toulouse

SI Messieurs Ortet frères sont en ville, ils sont priés de passer au bureau du soussigné.
31 ... A. ST. GEORGES, 78, St. Louis

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES à l'encoignure des rues La Course et Tchoupitoulas, où il aura constamment en main un assortiment complet de drogues et médecines et sera prêt à toute heure du jour ou de la nuit à préparer avec soin et promptitude les prescriptions qu'on lui adressera.
17 a H. CURTIUS, apothicaire

DEPOT de Marbre et de Granite, No. 147, rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
Constamment en main, seuils de porte, marches, tables pour l'eau, cadres de fenêtres, linteaux, &c., qui seront posés à ordre et sous le plus court délai. Des ordres pour deventures de magasins, maisons privées, tombeaux, monuments et généralement tout ce qui a rapport à l'érection des bâtisses seront envoyés aux meilleures carrières, promptement remplis et travaillés selon le dernier goût, à des prix raisonnables.
5 août NEWTON RICHARDS.

REÇU par le Marengo, et à vendre au magasin de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne Un assortiment de GRAINES DE JARDINAGE venant directement de Paris et demandées spécialement pour les semis de cette saison.
Toutes ces graines ayant été MISES A L'ESSAI aussitôt leur arrivée ... peuvent vérifier eux mêmes la qualité des graines qu'ils achèteront 5 août

$25 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera au soussigné ou logera dans une des geoles de la ville, le nègre HENRY. Le dit nègre appartient à son habitation, Paroisse Jefferson, a quitté la dite habitation dimanche 28 Juillet, il est créole, âgé de 45 ans, a été long-tems commandeur et est très bien connu sous le nom de HENRY LAFOURCHE.
2 août LAURENT MILLAUDON.

REÇU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.
*Leçons de Droit.*
Pothier. Pothier
Pothier Touillier
*de Medecine.*
Manuel d'anatomie, de Phrenologie Mérat, diction naire de matières médicales, Payen, chimie in lus ...

[redacted] rtiment de livres été non taires, et d[redacted] nouveaux. 23jt

REÇU par[redacted] Bordeaux, un joli assortiment[redacted]oises, à vendre depuis 11 4 cts. jusqu[redacted]èce, à l'entrepôt général, rue du Quartier[redacted]s, entre Condé et Vieille Levée.

Nota—L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

A vendre aussi, Masseptns Vermifuges pour enfants récemment reçu 22 jt

AUX marchands mexicains—A vendre à des conditions libérales un envoi de bijoux à la mode, bons pour le marché mexicain.
JOSEPH A BEARD, encanteur,
22 marchand à commission, 59 Commune. 22 jt

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No 21, rue du Camp
CAPITAL ............ $300,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes.
E L. TRACY, secrétaire. 29j

CHAPEAUX DE PANAMA.—Les soussignés viennent de recevoir directement un choix de très jolis Chapeaux de Panama, fins et superfins, tout ce qu'il y a de plus beaux sur le marché, ils ont aussi en magasin, dernièrement reçu, un bel assortiment de:
Chapeaux en feutre noir.

| | | |
|---|---|---|
| do | do | gris bleu. |
| do | do | blanc. |
| do | do | noir pour enfant. |
| do | do | gris bleu pour enfant. |
| do | do | blanc do. |

Chapeaux de soie français.

| | | |
|---|---|---|
| do | do | américain. |
| do | do | français pour enfant. |
| do | do | américain do |

Ils offrent le tout en gros ou en détail, à des prix toujours très modérés. M. BLASCO & Co,
Rue de Chartres, No. 09, entre Bienville et Conti
25 juillet

BIJOUX PLAQUES—2 caisses bijoux pour le marché mexicain, à vendre par
a15 KOHN, DARON & co. 20 Bienville.

GRANDE COU[redacted]
A la Passe C[redacted]

Le bateau à vapeur GIRAFFE, partira du Lac, au bout du Railroad, samedi soir, immédiatement après l'arrivée des chars de 6 heures, pour la Passe Christian et se rendra en cinq heures. Il repartira de la Passe dimanche soir, à 6 heures, et arrivera à temps pour les chars de 11 heures. On peut se procurer des billets au bureau de la malle des E. U., au Merchant Exchange, ou à bord.
Prix du voyage, .................... $5
J. W. BREEDLOVE, Propriétaire.
La chaloupe qui aura remporté le prix ainsi qu'une bande de musique seront à bord du Giraffe.
14 août—3

BATEAUX PORTANT LA MALLE DES E. UNIS—Les passagers voyageant par cette route sont par le présent notifiés que ces bateaux à vapeur partiront du Lac, au bout du railroad à l'arrivée des chars de 11 heures, à partir de cette date.
14 a—1a J. W. BREEDLOVE, contrôleur.

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur MAID OF ORLEANS, capitaine Van Houton, ayant été retenu par le mauvais temps, partira positivement Samedi à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Gravier, ou à
15 août JOHN A. METTITT, 53, Gravier

POUR LOUISVILLE.—Vendredi le 16 courant, à 4 heures.—Le beau bateau à vapeur, d'un léger tirant d'eau NAUTILUS, capitaine W. H. Smith, partira comme ci-dessus. Pour le fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO.
57, rue des Magasins.

Le *Nautilus* ne tire que 24 pouces, ainsi les passagers peuvent être assurés de se rendre à Louisville sans être détenus. Il prendra du fret pour les ports intermédiaires. 15 août

POUR ST LOUIS & ALTON—Le beau bateau à vapeur METEOR, capitaine J. W. Dunnica, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, Dimanche prochain le 18 courant, à 9 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
13 at 28, Vieille Levée.

DEMANDE.—On a besoin d'un bâtiment de port de 800 ou 1200 barils pour aller à Providence, N. J. S'adresser à
15 août E & J. ANDREWS, 32, Gravier.

A VENDRE—Une goëlette d'environ 4 ans de service, du port de 91 tonneaux, en bon ordre. Pour les conditions, s'adresser à L. H GALE, 93, Commune, 15a.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière JASPER, capt Herald, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune, 15a

POUR BOSTON.—Ligne de Paquebots de Lombard et Co.-Le navire A 1. CHARLESTON, capt. C. W. Eldridge, sera expédié samedi prochain. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à
JOHN A. MERRITT,
13 at 53, rue du Camp.

POUR LA HAVANE ET MATANZAS—La goëlette COLOMITA[redacted] tenant prête à recevoir sa cargai[redacted] expédiée sous peu. Pour les conditions [redacted] dresser à J. ROBERT & Co, 47. Bienvi[redacted]

POUR VERA-CRUZ—La go[redacted] BANNA, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira vendredi prochain, 16 courant.

Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagemens S'adresser à HENRY TETE, 13 Conti
13 août

A FRETER—La goëlette de première classe fine voilière JASPER, capt. Herald, du port de 91 tonneaux et pouvant prendre 750 ou 800 barils et tirant peu d'eau. Pour les conditions s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune. 14a

LIGNE DE HANDS—POUR PHILADELPHIE—Samedi, le 17 courant—La barque JOSEPHINE, capitaine Coutts, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du marché aux legumes, ou à
14 a J. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR LA HAVANE.—La goëlette HENRY CLAY, capt Patterson, partira sous peu pour le port ci dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 at R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL—La barque de première classe FERGUS, capt. Crawford, peut prend 400 balles de coton et sera expédiée promptement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour quatre passagers de chambre, s'adresser à LEVI H. GALE,
14 a 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Samedi prochain le 17 courant—Le navire A1 SCOTLAND, capt. Merryman, partira positivement comme ci dessus, et peut prendre 125 balles de coton, si l'on s'adresse immédiatement à
14a LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR NEW-YORK le 13 courant—La barque fine voilière, HELEN MAR, doublée en cuivre, capitaine, Marshall, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
12 août 73 rue du Camp.

POUR NEW YORK le 30 août—Ligne entre la Louisiane et New York—Le paquebot Mississippi, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à JAMES B. HULLIN
10 a 74, Camp

POUR LA MOBILE par le bassin—La goëlette fine voilière SWAN, capitaine Trainer, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. [redacted] balance du fret ou passage, s'adresser à
9 a J. H. ASHBRIDGE, 65, Comm[redacted]

POUR LA MOBILE par le bass[redacted] goëlette fine voilière Elizabeth, cap[redacted] Newton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE.
9 a 65, Commune

POUR GIBRALTAR—Le navire fin voilier McLELLAN, capt Ryan, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous le plus bref délai—Pour fret de cent boucauds ou passage ayant de beaux emménagemens. S'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co
9at 19, rue Toulouse.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier CHARLES, capt Oaterbridge, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 65, Commune, 7a.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A 1, ADRIAN, capitaine Lomes, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la Presse à Coton d'Orleans, ou à J. H. ASHBRIDGE,
7 août 65, rue de la Commune

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie—Le navire A 1, fin voilier OHIO, capitaine Gallaher suivra le navire Renown. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, au-dessous du marché aux légumes ou à
N. F. COMLY & Co,
3 a 97, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire DELAWARE, capt. David Patten, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
2at 73 rue du Camp

A VENDRE OU A FRETER—La goëlette fine voilière ECLIPSE, du port de 90 tonneaux, dans l'état qu'elle se trouve amarrée au wharf vis-à-vis la rue Jefferson. S'adresser à
31 jt F X COINCON & Co

POUR MARSEILLES.—Le beau trois mâts doublé et chevillé en cuivre, LEONTINE capitaine Richardson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour douze passagers. S'adresser au capitaine, à bord vis à vis les Magasins Rouge, ou à
2 jt RICKER & HADLEY, 35, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire A1 fin voilier SCOTLAND, capitaine Merryman, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu, et est en face de la Presse à coton d'Orléans. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 22j

POUR LA HAVANE—La goëlette WATER WITCH, capt. Dupeire, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & Co.
20jt 19, Toulouse,

POUR LONDRES—Le navire fin voilier COLUMBIAN, capitaine Stinson, partira sous peu, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,

POUR LE HAVRE—Le navire MARANGO, capt. Larkin, journellement attendu repartira promptement pour le susdit port. S'adresser pour fret ou passage à
15 jt F. PERRET, 59, rue Toulouse.

BAS de coton anglais pour hommes et femmes et demi bas, en magasin et à vendre par
15a KOHN, DARON & co. 20 Bienville.

SAVON—1000 boites savon no. 1, à vendre par
15a ROBT. H. WHITE, 40 Poydras

TRAITES sur Paris à vendre par
15a KOHN, DARON & co. 20 Bienville

[redacted] audience de la Chancelerie tenue à New York, pour l'état de New York, le vingt huit de mai mil huit cent trente neuf

Présent Guillaume T. McCoun, vice chancelier du premier circuit.—Janvin Mallet contre Charles Girard.—Comme il paraît par une déclaration suffisante que le défendeur Charles Girard réside hors de cet Etat, mais qu'il réside dans un des Etats Unis, c'est à dire dans l'Etat de la Louisiane Sur la motion de M. A. Rapallo, solliciteur pour le demandeur, ou ordonne que le dit Charles Girard fasse faire l'entrée de son apparance, et la fasse notifier au solliciteur du demandeur dans l'espace de quatre mois, à commencer depuis la date de cet ordre, et qu'en cas de son apparence, il fasse mettre au greffe sa réponse à la plainte du demandeur et qu'il en fasse remettre une copie au solliciteur du demandeur, dans l'espace de quarante jours après avoir reçu une copie de cette plainte, et qu'au défaut de cela, l'on considère cette plainte comme avouée par le défendeur. Et l'on ordonne en outre que le dit demandeur fasse publier cet ordre dans la gazette de l'Etat, et dans le *New York Commercial Advertiser* et qu'il continue cette publication dans chacune des dites gazettes pendant huit semaines successives, au moins une fois par semaine, ou qu'il fasse remettre une copie de cet ordre au dit Charles Girard en personne, au moins vingt jours avant le terme ci dessus prescrit pour son apparence.
(Copie) JOHN WALWORTH.
20 juin Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane:—A tous ceux que ces présentes concernent: —Salut.

Attendu que William Regan de cette ville, ayant acheté à une vente faite par Hewlett & Conas, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs, aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cette avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite, propriété fut vendue par les encanteurs susdits, le 28me jour de decembre de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 23 de Juillet de l'annee 1838, dans l'affaire de William Vance contre ses creanciers et les créanciers de Vance & Miller, No. 10961, du docket de cette cour, à laquelle vente le dit William Regan s'est rendu acquereur pour le prix de $3,900, payables mille piastres comptant, et la balance à un crédit de six, douze et dix-huit mois.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un certain lot de terre, désigné par le No. un, situé dans le faubourg Lacourse, dans l'ilet formé par les rues Nayades, Erato, Prytanée et Thalie, et formant l'encoignure des rues des Nayades et Erato, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue des Nayades, sur quatre-vingt-onze pieds et sept lignes de profondeur, et face à la rue Erato, le tout mesure anglaise; le dit lot ayant en commun avec les lots Nos. deux et trois, l'usage d'une allée dans le fond, de cinq pieds de largeur, ensemble toutes les bâtisses, tous les droits et les privilèges qui y appartiennent, ainsi que le [redacted] sur un plan dressé par J. Schreiber, ingé[redacted] le 1er Juin 1836, et annexé à un acte [redacted], daté le 5 février 1839, [redacted] lot numéro huit. [redacted] le 3 juillet 1839 [redacted]
12 juil—12[redacted]

$50 DE RECO[redacted] tat—100 piastres hors de l'[redacted]ron de chez le soussigné le 22 de[redacted] le mulâtre créole ARMAND, parlant anglais et français, ayant d'assez bons cheveux noirs ... peu de barbe et une grande bouche, figure douce. Il est courtaud, voûté, a les jambes cambrées et les épaules larges, il est âgé d'environ 25 ans. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira chez son maître, rue Villiere entre Canal et Jackson ou en prison B. HENO Jr.
22 juin—6 en 1m

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné, le nègre MATHIEU alias WILLIAMS, âgé de 23 ans, creole, parlant l'anglais, taille d'environ 5 pieds 6 pouces, ayant deux dents de devant cassées, et une marque sur la lèvre supérieure; il a été aperçu plusieurs fois sur la Levee, travaillant à bord des steamboats. Ladite récompense sera payée en amenant le nègre rues Dauphine et St. Pierre

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont notifiés de ne point lui donner asyle à leur bord sous les risques des pénalités de la loi.
2 juillet—15 ED. CUILLOT.

OR en feuilles de Paris—Plusieurs milliers, à vendre par P. CUSACHS,
Rue St-Pierre, No. 5, face à la Place d'Armes.
10 août

TABAC MANUFACTURE—79 barillets tabac manufacture du Kentucky, propre pour l'usage des planteurs à vendre à bas prix par
7 ... J. VAIRIN & Co, 96, Poydras.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MISSISSIPI Maritime et contre l'Incendie—Nlle. Orléans, le 20 mai 1839.—Les actionnaires de cette institution sont par les présentes notifiés et requis de payer trente piastres par actions, le ou avant le 21 juin prochain, au bureau de la compagnie.
Par ordre de la Direction,
20 m—1m HENRY LOCKETT, Prés. pro t

AVIS—La société ci-devant existant entre les soussignés sous le nom de Lawrence & Legendre est dissoute de ce jour d'un consentement mutuel. Le nom de la société ne sera employé que dans la liquidation par l'un ou l'autre des parties.
Nouvelle Orleans, 23 mai 18[redacted]

[redacted] ...oman & Cie, de Bordeaux, Londres, les récoltes du grand vin de Château-Margaux, dont il est le seul propriétaire.
23jt-14 J & L GARNIER, rue Royale, No. 180.

A LOUER jusqu'au premier novembre prochain.—Le magasin No. 56, rue Gravier. S'adresser à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
15 ... 28, Vieille Levée.

EN débarquement du Gen. Foy, de Bordeaux, à vendre par les soussignés.
15 pipes eau de vie de Cognac et champagne, 4e preuve.
20 quarts do 3e preuve,
5 de do 1e preuve,
20 barriques de vin rouge,
100 caisses do,
50 caisses fruits à l'eau de vie,
25 caisses liqueurs diverses,
6 caisses chapeaux de soie;
10 douz. chemises en couleur;
100 paniers huile d'olive
DUDOUYT & TEULADE,
6 août rue Condé.

A LOUER La moitié de la maison no. 21, rue du Bassin, (maintenant rue du Canal) contenant deux chambres et une cuisine. S'adresser sur les lieux. 18 jt

A LOUER à un prix raisonnable.—Un rez-de-chaussée, située rue Royale, entre Bienville et Conti S'adresser à Mr. CHOPARD, No. 76, rue Royale. 25 juin.

A LOUER pour le 1er Juillet prochain une maison à deux étages, située rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon S'adresser à R. BRUGIER,
22 jn No. 9, rue St. Louis.

DEMANDE—On désirerait louer une petite maison pour une famille de 5 ou 6 personnes dans le carré de la ville. S'adresser par lettre à la boite 904, bureau de la Poste 10a

CIGARES DE LA HAVANE—700,000 cigares de différentes marques, à vendre par
7 ... R. GRONING & co.

LES banques et bureaux d'Assurances peuvent être fournis de tout ce qui est nécessaire en papeterie et dont on garantit les qualités, à des prix satisfaisants. NORMANN, STEEL, 14, Camp,
7 av N. O. Stationers Warehouse.

UN TENEUR DE LIVRES actuellement se trouvant maintenant sans emploi, prendrait la charge d'un sett de livres, ou contracterait pour les écritures de 2 ou 3 setts. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser par lettre à boites 131, bureau de la poste. 13 j vila

A LOUER—La maison en briques à trois étages et la cuisine en briques à deux étages no. 13 rue des Remparts, entre Canal et Douane sera louée à bon marché pour le reste de la saison à un bon locataire. Pour les conditions, s'adresser à Mr. C. M. Jones ou à
6 jt J. R. STRINGER, 50, Canal.

A VENDRE OU A LOUER.—Une jolie propriété située à Madisonville avec maison, jardin, &c. Pour la description, prix conditions, s'adresser à Didion courtier. 6 juillet

A LOUER.—Quatre beaux magasins étages, situés rue de Chartres, entre les St. Louis et Toulouse S'adresser au caissier de la Banque des Améliorations. 1er juill

LA société ci-devant existant en cette ville sous la raison de Henry & Laurans, est dissoute du 1er, juillet, par consentement mutuel. La signature de la société sera employée pour la liquidation de la société par Mr. Henry qui est seul chargé du règlement des affaires. F. HENRY.
6 jt—1m W. LAURANS.

MAISON A LOUER—Une belle ... étage située rue Royale no. ... entre St. ... sutine et ... S'adresser à HENRY TETE, 13 rue Conti.